

PROVINCE DE QUÉBEC

COMITÉ DE VIGILANCE DU L.E.T.

PROCÈS-VERBAL DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le 16 décembre 2021, se tenait par vidéoconférence, à 9 h, la 64^e réunion (4^e réunion en 2021) du Comité de vigilance du L.E.T., à laquelle assistaient :

- √ Monsieur David Brodeur-Desbiens, coordonnateur à l'environnement et au développement durable, MRC de La Haute-Gaspésie
- √ Monsieur Jérôme Caron, directeur Service génie et environnement, Ville de Matane
- √ Monsieur Éric Côté, coordonnateur à l'environnement et au développement durable, Ville de Matane
- √ Madame Marie-Laine Roy, représentante des citoyens
- √ Monsieur Nixon Sanon, conseiller à l'environnement et aux cours d'eau, MRC de La Matanie
- √ Monsieur Simon Tweddell, directeur général, Organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent
- √ Madame Julie-Ève Ouellet, observatrice, technicienne en environnement, Ville de Matane

Était absent :

- √ Monsieur Mario Hamilton, conseiller municipal, Ville de Matane

1) Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Jérôme Caron souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Les membres du Comité se présentent à tour de rôle. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité en laissant les varia ouverts.

2) Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 23 septembre 2021

Le procès-verbal de la réunion du 23 septembre 2021 est lu tout en effectuant le suivi. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3) Suivi du procès-verbal de la réunion du 23 septembre 2021

Un suivi est fait pour les points suivants :

Point 3.3.7 c) Recyclage des pales d'éoliennes

Monsieur Nixon Sanon nous informe que la réponse à la demande de financement n'a pas encore été acceptée par le CRSNG et que le délai d'analyse est d'environ cinq (5) mois après le dépôt de la demande (dépôt fait en septembre 2021).

Point 3.7 a) Dépôt de textiles, Regroupement des femmes

Le Regroupement des femmes de Matane ayant été mis en contact avec Partagence de Sainte-Anne-des-Monts, monsieur David Brodeur-Desbiens ne sait pas si des projets sont en cours pour la Haute-Gaspésie.

Pour la Matanie, grâce à un soutien de Synergie Matanie, le Regroupement des femmes tente d'implanter un projet de couturières itinérantes pour réparer les vêtements (tournée des municipalités), diriger des ateliers de création avec les citoyens et avoir ainsi un volet intergénérationnel avec les plus jeunes.

4) Suivi des travaux au L.E.T. et à l'écocentre

Monsieur Éric Côté nous fait un suivi des travaux :

- Captation des biogaz : WSP a déposé son CA au ministère pour capter les biogaz pour les détruire et vendre les crédits carbone. Le projet est espéré à l'été 2022.
- Écocentre : suite à l'entente signée avec GoRecycle sur la responsabilité élargie des producteurs pour les appareils ménagers et de climatisation contenant des halocarbures, le programme est déjà en mode fonctionnement. Il n'y a pas d'outils de sensibilisation fournis par RECYC-QUÉBEC ou GoRecycle pour la récupération des halocarbures, il faut donc voir ce qui se fait ailleurs.
- Une caméra a été installée à l'entrée de l'écocentre afin de vérifier la provenance des usagers. Début janvier, le système de vérification sera officiellement en vigueur.
- Les nouveaux projets pour 2022 : achat d'un nouveau portique de détection de la radioactivité, celui présent actuellement étant rendu en fin de vie utile. Il y aura aussi l'installation de plusieurs dizaines de mètres de filets supplémentaires pour retenir les sacs de plastique.

5) Statistiques (août à octobre 2021)

Suite à la réception des résultats pour la caractérisation des déchets à l'été 2021 de la MRC de La Haute-Gaspésie, monsieur David Brodeur-Desbiens nous indique que le bac à déchets contient encore trop de matières récupérables et des contaminants, comme des RDD et des appareils électroniques. De plus, environ douze pour cent (12%) des matières qui sont mis dans le bac à déchets pourraient être amenées à l'écocentre.

Encore une fois, il faut augmenter les activités d'informations, de sensibilisation et d'éducation auprès de la population afin d'améliorer nos performances de détournement de l'enfouissement.

Les statistiques d'août à octobre 2021 suivent les mêmes tendances générales que les années précédentes. Fait plutôt rare, nous avons reçu la carcasse échouée d'un rorqual de près de sept tonnes, en provenance de Mont-Saint-Pierre.

Aucune question n'est soulevée au sujet des statistiques.

6) Traitement des matières organiques (plateforme de compostage)

On rappelle que la demande a été déposée le 10 novembre 2020. L'autorisation environnementale du MELCC n'a toujours pas été délivrée. Une deuxième série de questions ont été répondues et on attend des nouvelles du MELCC.

On rappelle qu'il est très important de recevoir l'autorisation du MELCC rapidement, afin d'éviter d'aller en appel d'offres trop tard pour la construction, et que, par conséquent, en plus des risques d'une augmentation importante des coûts de construction, nous devons reporter encore d'une année la valorisation des matières organiques.

7) Suivi de diverses initiatives

a) Réduction des plastiques à usage unique

Il n'y a toujours pas de règlement adopté par la Ville de Matane afin de bannir la distribution de certains sacs de plastique. Puisque les commerçants sont durement touchés depuis la COVID, il a été convenu de repousser cette initiative.

D'ici fin 2022, la Ville de Matane prévoit l'installation d'une poubelle et d'un cendrier de votation à l'avant de l'école secondaire afin d'inciter les élèves à y déposer leurs déchets, car ce secteur est souvent jonché de détrit. Des discussions sont en cours afin de voir la pertinence d'y installer également une poubelle de recyclage.

b) Sensibilisation en gestion des matières résiduelles

Monsieur Nixon Sanon nous informe que des activités de sensibilisation dans les écoles ont débuté, dont un projet de compostage dans une salle de classe.

8) Suivi PGMR (Plan de gestion des matières résiduelles)

Monsieur Nixon Sanon nous informe que la révision du PGMR va bon train et le dépôt du PGMR modifié est prévu en mars 2022. La consultation avec les groupes ciblés est en cours.

Monsieur David Brodeur-Desbiens nous informe que le PGMR révisé pour la MRC de La Haute-Gaspésie entrera en vigueur en 2023. Une rencontre avec les élus est prévue en mars 2022 lors de la présentation du projet révisé et les orientations finales seront connues à ce moment.

Il est prévu que les deux (2) MRC se concerteront pour proposer des mesures communes dans leur PGMR respectif.

9) Membres du Comité

Comme représentant du conseil de la Ville de Matane au sein du Comité de vigilance du L.E.T., monsieur Mario Hamilton remplace monsieur Steve Girard.

10) Varia

Monsieur Simon Tweddell nous signale qu'il a apprécié la présentation de photos lors de la rencontre et suggère d'essayer d'en intégrer plus souvent pour des sujets divers lors des prochaines rencontres.

Monsieur Éric Côté lance une invitation aux membres s'ils veulent venir visiter l'écocentre et le L.E.T. de Matane.

11) Date et heure de la prochaine réunion

La prochaine réunion du Comité de vigilance du L.E.T. de Matane se tiendra probablement le lundi 7 mars 2022. Un sondage de disponibilité sera transmis aux participants en février 2022. À ce moment-là, nous serons également en mesure de déterminer si la rencontre sera virtuelle ou en présentiel.

12) Levée de la réunion

La réunion est levée à 10 h 20.

Le secrétaire,



Éric Côté, coordonnateur
Environnement et développement durable — Ville de Matane

p. j. Statistiques – août à octobre 2021